

MASTÈRE SPÉCIALISÉ MASTERNOVA

MANAGER DE L'INNOVATION DANS LES AGRO-ACTIVITÉS ET LES BIO-INDUSTRIES TITRE RNCP NIVEAU 7 : 38492



Formation Bac +6 avec une double compétence en sciences du vivant et en gestion/management au service de l'innovation durable, grâce au partenariat de deux grandes écoles



RECRUTEZ UN AUDITEUR EN ALTERNANCE

Compétences acquises pendant la formation :

- Concevoir une stratégie d'innovation dans le domaine des agro-activités et bio-industries intégrant les enjeux de durabilité
- Piloter un projet d'innovation dans le domaine des agro-activités et bio-industries
- Élaborer un plan de lancement d'une innovation dans le domaine des agro-activités et des bio-industries
- Manager des équipes multidisciplinaires dans le domaine des agro-activités et bio-industries.

Secteurs visés : agroalimentaire, santé, biotechnologies, cosmétiques, chimie du végétal, conseil, transfert de technologie et valorisation de la recherche, fond d'investissements...

Postes visés : Chef de produit innovation, Chef de projet, Chargé de mission conseil, Business developer, Chargé de valorisation, Chargé de mission R&D...

CONTACT

✉ laetitia.chataigner@agroparistech.fr

✉ myriam.pommier@agroparistech.fr

AgroParisTech

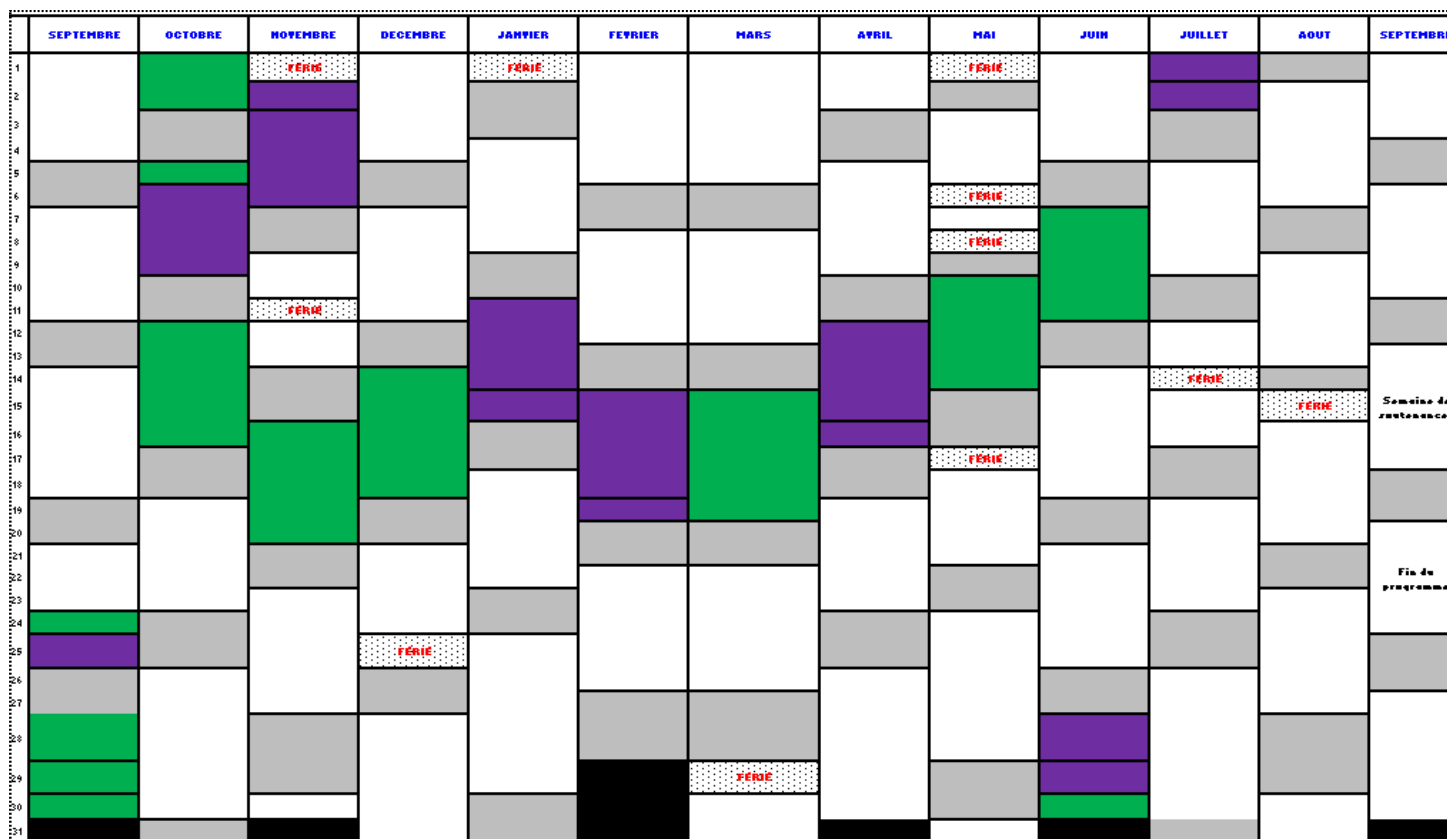


NEOMA
BUSINESS SCHOOL

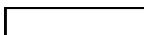


DEROULEMENT DE L'ALTERNANCE

- * **12 mois** de formation à 100% en alternance, 424h de cours ; jusqu'à 9 mois en présence dans la structure d'accueil (dont au moins 6 mois de mission professionnelle)
- * Période de formation : du **24 septembre 2026** au **24 septembre 2027**
- * Rythme : 4 semaines de cours à la rentrée, puis en moyenne 3 semaines en structure d'accueil et 1 semaine de cours (ci-dessous le calendrier prévisionnel).



Période en entreprise



Formation à AgroParisTech



Formation à Neoma BS



MODALITÉS

Contrat d'apprentissage

- Possible pour toutes les structures
- Accessible aux personnes âgées de 16 à 29 ans révolus
- Salaire de l'alternant (en fonction de l'âge, du niveau de formation et de qualification)
- Coût de la formation : **15900€** avec prise en charge totale ou partielle par l'OPCO d'affiliation de l'entreprise

Contrat de professionnalisation

- Possible pour les structures de droit privé
- Accessible aux personnes âgées de 16 à 25 ans révolus, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ; aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)
- Salaire de l'alternant (en fonction de l'âge, du niveau de formation et de qualification)
- Coût de la formation : **15900€** avec prise en charge totale ou partielle par l'OPCO d'affiliation de l'entreprise

Stage alterné

- Possible pour toutes les structures
- Accessible à tous, notamment pour les personnes non éligibles aux contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- Indemnisation souhaitée soumise à cotisations
- Coût de la formation : **12000€** avec possibilité de prise en charge totale ou partielle